

La franc-maçonnerie et les organisations laïques

Jeffrey Tyssens

1. La franc-maçonnerie

1.1. Bibliographie

La littérature relative à la nature et l'essence de la franc-maçonnerie ainsi qu'à l'histoire de l'ordre est presque illimitée. La qualité est toutefois très variée : à côté d'excellents ouvrages de spécialistes, on trouve aussi beaucoup d'amateurisme. La prudence est donc de mise. Il existe néanmoins quelques ouvrages sérieux en néerlandais. L'ouvrage suivant est sans conteste un vrai classique :

APOSTEL (L.). *Vrijmetselarij. Een wijsgerige benadering*. Bruxelles, 2012.

Une approche explicitement axée sur la franc-maçonnerie anglaise est disponible dans :

VAN BRABANT (P.). *De Vrijmetselaars. Reguliere loges in België*. Anvers-Baarn, 1992 (6^e édition).

VAN BRABANT (P.). *De vrijmetselarij in Nederland en Vlaanderen*. Anvers, 2003.

VAN BRABANT (P.). *Lexicon van de loge: handboek voor vrijmetselaars*. Anvers-Baarn, 2003.

Une somme importante rassemblant de nombreux spécialistes :

SNOEK (J.), BOGDAN (H.), eds. *Handbook on Contemporary Freemasonry*. La Haye, 2014.

Un groupe international d'experts a publié un volumineux ouvrage de référence biographique autour de la franc-maçonnerie. L'accent est placé sur le 18^e siècle, mais plusieurs francs-maçons actifs au début du 19^e siècle y sont repris. La contribution des Pays-Bas méridionaux y est relativement restreinte :

PORSET (C.), REVAUGER (C.), eds. *Le monde maçonnique des Lumières (Europe-Amériques & Colonies)*. Paris, 2013, 3 volumes.

La franc-maçonnerie fait l'objet de plusieurs ouvrages de référence. Les plus accessibles sont sans doute le dictionnaire rédigé par Daniel Ligou, classique mais quelque peu daté (la première édition date de 1975 ; les fautes, notamment dans l'article «Belgique», ont été corrigées dans les éditions plus récentes) et

l'aperçu particulièrement sérieux réalisé sous la direction de l'historien français Éric Saunier :

LIGOU (D.), ed. *Dictionnaire universel de la Franc-Maçonnerie*. Paris, 1975 (2006²).

SAUNIER (E.), ed. *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*. Paris, 2000.

Voir également les lexiques plus anciens, mais très précis :

LENNHOFF (E.), POSNER (O.), eds. *Internationales Freimaurerlexikon*. Zürich-Leipzig-Vienne, 1932.

Mackey's Revised Encyclopedia of Freemasonry. New York, 1966, 3 volumes.

Pour l'histoire de la franc-maçonnerie belge, nous disposons de :

ARVELLE (J.). *Histoire de franc-maçonnerie belge*. Braine-l'Alleud, 1995.

BARTIER (J.). *Laïcité et Franc-maçonnerie. Études rassemblées par Guy Cambier*, Bruxelles, 1981.

CLEMENT (F.). *Histoire de la Franc-Maçonnerie belge au XIX^e siècle*. Bruxelles, 1949, 2 volumes.

DELSEME (P.). *Les écrivains francs-maçons de Belgique*. Bruxelles, 2004.

DE SCHAMPHELEIRE (M.). *Geschiedenis van de Belgische vrijmetselarij sedert 1830*. Bruxelles, 1986, 3 volumes.

Een eeuw vrijmetselarij in onze gewesten, 1740-1840. Bruxelles, 1983.

Fédération belge du Droit humain – 75 ans de maçonnerie mixte. Bruxelles, 2003.

HASQUIN (H.), ed. *Visages de la Franc-Maçonnerie belge du XVIII^e au XX^e siècle*. Bruxelles, 1983.

Histoire de la Fédération belge du Droit humain. Bruxelles, 1984, 3 volumes.

HOEBANX (J.-J.). L'implantation et l'expansion de la Franc-maçonnerie à Bruxelles et en Wallonie des origines à 1980, in HASQUIN (H.), ed. *Hommages à la Wallonie. Mélanges d'histoire, de littérature et de philologie wallonnes offertes à M.-A. Arnould et P. Ruelle*. Bruxelles, 1981, p. 293-320.

LEMAIRE (J.). *La franc-maçonnerie en Belgique – les loges symboliques*. Paris, 2002.

MAES (A.). *Flamands? Wallons? Belges et francs-maçons? La franc-maçonnerie et la construction d'identités nationales en Belgique au long XIX^e siècle*. Bruxelles, 2015.

TYSENS (J.). Vrijmetselarij, in *Nieuwe Encyclopedie van de Vlaamse Beweging*. Tiel, 1998, vol. 3, p. 3585-3594.

TYSENS (J.), ed. *Van Wijsheid met Vreugd gepaard. Twee eeuwen vrijmetselarij in Gent en Antwerpen*. Bruxelles-Gand, 2003.

TYSENS (J.). *In Vrijheid Verbonden. Studies over Belgische vrijmetselaars en hun maatschappijproject in de 19^e eeuw*. Gand, 2009.

Pour une littérature plus spécialisée, voir les divers répertoires bibliographiques. La bibliographie suivante, qui traite surtout du 19^e siècle, reste un ouvrage essentiel :

DE SCHAMPHELEIRE (H.), WITTE (E.), BORNÉ (F.). *Bibliografische bijdrage tot de geschiedenis der Belgische vrijmetselarij, 1795-1855*. Louvain, 1973.

Cette bibliographie n'a pas eu de suite, mais les ouvrages suivants sont tout à fait méritoires :

- DESMED (R.). La franc-maçonnerie belge au xx^e siècle. Cadre historique et essai de bibliographie critique, in MARX (J.), ed. *Maçonnerie, maçonneries. Conférences de la Chaire Théodore Verhaegen 1983-1989*. Bruxelles, 1990, p. 157-191.
- DUFAYS (J.-M.). Introduction bibliographique à l'histoire de la franc-maçonnerie belge, in MARX (J.), ed. *Maçonnerie, op. cit.*, p. 193-205.
- HOEBANX (J.-J.). La Franc-Maçonnerie belge. Bibliographie (1974-1993), in FERRER BENIMELI (J.A.), ed. *La Masoneria Española entre Europa y America. II. VI Symposium Internacional de Historia de la Masoneria Española. Zaragoza, 1-3 de julio de 1993*. Saragosse, 1995, p. 997-1029.

L'histoire contemporaine de la franc-maçonnerie belge fait l'objet de plusieurs études dans le périodique scientifique anglophone :

Journal for Research into Freemasonry and Fraternalism, 2010-.

1.2. Les organisations

La tradition maçonnique situe généralement le début de la franc-maçonnerie dite « spéculative » en 1717. Cette année-là, quatre loges londoniennes fondèrent une *Grand Lodge of London*. Cette donnée à elle seule indique que les racines de la franc-maçonnerie remontent un peu plus loin dans le passé. L'histoire des origines de la franc-maçonnerie reste cependant mal connue à bien des égards. On a longtemps supposé que les anciennes corporations de maçons « opératifs » s'étaient mises à accepter des membres hors de la profession. Ces nouveaux membres auraient transformé les traditions et l'iconographie des organisations agonisantes en instruments spéculatifs destinés à une société initiatique fermée où des hommes de différentes classes et de différentes confessions pouvaient se rencontrer dans une ambiance de tolérance et d'égalité. Des recherches plus récentes ont toutefois abouti à un consensus réfutant cette thèse. Un réseau londonien se serait en revanche mis à imiter des traditions rituelles écossaises existantes, et ce sans beaucoup de continuité avec une tradition « opérative » à Londres. En tout état de cause, le développement des premières loges s'inscrivait dans une tendance plus large qui consistait à créer des réseaux intellectuels au sein de sociétés ésotériques ou non, plus ou moins discrètes. Beaucoup disparurent par la suite, mais certaines menèrent à des traditions durables. Il va de soi que la franc-maçonnerie en était une variante réussie, puisque la forme organisationnelle et les procédés de la franc-maçonnerie anglaise ne tardèrent pas à se répandre dans le reste de l'Europe et dans les colonies. Cette propagation s'accompagna d'une large diversification du « champ maçonnique » qui adopta des systèmes symboliques et des références mythologiques extrêmement variés, qui bien souvent exprimaient des conflits de nature religieuse ou idéologique.

Dans les Pays-Bas autrichiens, les premières loges apparurent à la fin de la première moitié du 18^e siècle, mais le nombre d'ateliers augmenta surtout rapidement dans les années 1760 et 1770. En 1770, la plupart de ces loges étaient chapeautées par la *Grande Loge provinciale des Pays-Bas autrichiens*, une obédience reconnue par Londres et dirigée par le marquis de Gages. Les édits

de Joseph II en 1786 mirent à mal l'activité maçonnique en ne l'autorisant plus qu'à Bruxelles. Il fallut attendre le régime français pour que l'activité des francs-maçons reprenne. Toutes les loges relevaient alors du *Grand Orient de France*. À partir de 1815, elles furent placées sous les auspices du *Grootoosten der Nederlanden*, où elles relevaient d'une sous-structure administrative spécialement créée pour les provinces méridionales (la « *Grande Loge d'Administration* »). L'obédience était alors étroitement liée à la maison royale grâce à la grande maîtrise du prince Frédéric. Après 1830, différentes loges, essentiellement gantoises, restèrent fidèles à la maison d'Orange et au *Grootoosten der Nederlanden*. Après quelques difficultés, la plupart des loges belges se rallièrent au *Grand Orient de Belgique / Grootoosten van België*, créé en 1833.

Cette nouvelle obédience ne chapeautait pas l'ensemble de l'activité maçonnique en Belgique. D'abord, la dissidence orangiste persista à Gand jusqu'en 1882. Ensuite, en région liégeoise, plusieurs loges refusèrent de s'affilier au motif que le *Grand Orient* interdisait traditionnellement toute discussion politique ou religieuse au sein des loges. Enfin, le *Grand Orient* regroupait en principe uniquement les loges dites « symboliques », c'est-à-dire celles qui ne pratiquaient que les trois premiers degrés. La franc-maçonnerie dite « écossaise », qui comptait 33 degrés, fonctionnait depuis 1817 sous les auspices du *Suprême Conseil / Opper-raad*, qui couvrait non seulement les ateliers des hauts grades (chapitres et aréopages), mais aussi plusieurs loges pratiquant les 3 premiers degrés. Ce dernier point ne serait pas sans importance lorsque la franc-maçonnerie belge discuterait de la possibilité d'aborder les thématiques politiques et religieuses au sein des loges ou de l'obédience.

La franc-maçonnerie belge comptait à l'origine beaucoup de membres catholiques. Les condamnations papales ne furent jamais appliquées dans les Pays-Bas méridionaux. La condamnation épiscopale de la fin 1837 incita toutefois ce groupe (ou ce qui en reste) à quitter les loges. Le champ revint alors entièrement aux tendances libérales qui s'étaient déjà manifestées au cours des périodes précédentes et qui essayaient de plus en plus de faire des loges l'épine dorsale du courant libéral. Lorsque l'interdiction pesant sur les discussions politiques fut officiellement levée en 1854, l'activité politique était déjà courante dans plusieurs loges. Les loges liégeoises se rallièrent au *Grand Orient* en 1854. Mais cette décision ne favorisa pas l'unité dans les rangs maçonniques, bien au contraire. Certains ateliers, refusant cette franc-maçonnerie politique, rejoignirent le *Suprême Conseil*. Dans d'autres ateliers, les discussions politiques entraînèrent de violents conflits, car les diverses tendances du parti libéral étaient également représentées dans le champ maçonnique. Certaines loges enfin adoptèrent un profil relativement radical. Les premiers défenseurs du débat politique finirent par faire machine arrière et tentèrent d'interdire tout vote de programmes obligatoires.

Ce retour en arrière permit de rétablir une certaine unité. Le *Grand Orient* chapeauta à nouveau toutes les loges symboliques et conclut en 1880 une convention avec le *Suprême Conseil* confiant à celui-ci les hauts grades uniquement. Les loges du *Grand Orient* s'étaient mises entre-temps à donner une teneur plus areligieuse à leur activité rituelle. À cet égard, la franc-maçonnerie belge joua d'ailleurs un rôle moteur au sein de la franc-maçonnerie « latine », c'est-à-dire

la franc-maçonnerie plutôt laïque et anticléricale. L'aspect politique de l'activité maçonnique belge persista pendant longtemps. Ce n'est qu'à la fin du 19^e siècle que se dessina une tendance à la dépolitisation, phénomène étroitement lié à l'évolution du droit de vote et à la diversification des opinions politiques (avec notamment l'arrivée des premiers socialistes).

Durant le 20^e siècle, la franc-maçonnerie connut un processus de diversification et de relative fragmentation. Cette évolution fut tout d'abord marquée par des tentatives visant à rompre le caractère exclusivement masculin de la maçonnerie. Jusqu'en 1912, il n'existait en Belgique que des loges masculines, mais cette année-là, fut fondée à Bruxelles une loge mixte à l'exemple de la franc-maçonnerie mixte française. En 1928, cette loge mixte créa, avec quelques autres ateliers mixtes issus de la première, la *Fédération belge de l'Ordre maçonnique mixte international* « *Le Droit humain* ». Au début, cette fédération ne fut pas reconnue par le Grand Orient. En 1981, une obédience exclusivement féminine fut créée – encore une fois à l'exemple de la France – afin de rassembler les loges féminines nées depuis les années 1970 : la *Grande Loge féminine de Belgique*. En 2006 fut fondée une petite structure mixte, la *Confédération de Loges* « *Lithos* ». Quelques loges belges sont affiliées au Grand Orient du Luxembourg.

Par ailleurs, la laïcisation des rituels au sein du Grand Orient entraîna des problèmes au fil du temps. Aux environs de la Première Guerre mondiale, ces problèmes provoquèrent officiellement (les raisons profondes sont beaucoup plus complexes) une rupture avec la *United Grand Lodge of England* qui, en ces années-là, en vertu d'un supposé droit d'aînesse, se sentait de plus en plus fondée à autoriser ou refuser la reconnaissance d'autres loges ou obédiences selon des critères fixés unilatéralement. Ce débat devint très houleux après la Seconde Guerre mondiale. Il mena finalement en 1959 à une scission et à la création d'une *Grande Loge de Belgique / Grootloge van België*, qui se conformait formellement aux exigences anglaises et fut en effet reconnue par Londres en 1965. Cette reconnaissance fut néanmoins retirée en 1976. La partie fidèle à Londres s'éloigna à nouveau et fonda en 1979 la *Grande Loge régulière de Belgique / Reguliere Grootloge van België*. Cette problématique des symboles mena également à l'éclatement du Suprême Conseil en plusieurs petites coupoles rassemblant chacune plusieurs ateliers de hauts grades qui trouvaient, sur le plan du contenu, des affinités avec l'une ou l'autre obédience symbolique. Les diverses obédiences de loges symboliques conclurent en 1989 une convention amicale reconnaissant et acceptant leurs différences – à l'exception, d'une part, de la Grande Loge régulière qui se considère comme le seul ordre légitime en Belgique, et, d'autre part, de *Lithos* (bien que cette confédération est proche de ces obédiences libérales).

1.3. Archives

Plusieurs bibliothèques et/ou archives relatives aux obédiences étrangères sont importantes pour l'histoire de la franc-maçonnerie belge. Cela n'a rien d'étonnant étant donné l'affiliation des loges des Pays-Bas méridionaux à une obédience ou française ou néerlandaise. De grandes parties des archives du *Grand Orient de France* (qui n'ont pas été détruites ou saisies par l'occupant allemand) ont été déposées en 1940 à la Bibliothèque nationale : il s'agit plus précisément

des archives jusqu'en 1875. Après la Libération, il fut décidé de laisser le fonds concerné à la Bibliothèque nationale, où il est encore consultable. Un aperçu est disponible dans :

DE SCHAMPHELEIRE (H.). Archivalia met betrekking tot de 18^e-eeuwse Nederlandse en Belgische vrijmetselarij bewaard in de Bibliothèque nationale te Parijs, in *Documentatieblad werkgroep 18^e eeuw*, 1971, 10, p. 1-15.

Aux Pays-Bas, le *Grootoosten der Nederlanden* a ouvert en 1995 un nouveau centre incluant un musée, une bibliothèque et des archives où est abritée la collection particulièrement riche de l'obédience. La collection s'avère importante pour la période 1815-1830, mais la période suivante présente également un intérêt pour les loges orangistes. Concernant les documents détenus par le *Cultureel Maçonniek Centrum « Prins Frederik »*, lire :

KWAADGRAS (E.). In de Schatkamer van de Koninklijke Kunst. De verzamelingen van de Orde van Vrijmetselaren, in VAN DE SANDE (A.), ROSENDAAL (J.), eds. *« Een stille leerschool van deugd en goede zeden ». Vrijmetselarij in Nederland in de 18^e en 19^e eeuw*. Hilversum, 1995, p. 157-169.

La situation est un peu plus compliquée en Belgique. Quelques collections sont conservées dans des bibliothèques et archives universitaires. L'UCL détient la riche collection de Valentin Brifaut, animateur de la *Ligue antimaçonnique*. L'ULB conserve une quantité relativement importante de documents abordant le rôle de la franc-maçonnerie dans la fondation de l'université bruxelloise et possède aussi des archives de la loge bruxelloise *L'Espérance* du début du 19^e siècle. Quelques documents dispersés sont également présents dans la bibliothèque de l'Université de Gand, notamment dans la section des manuscrits (plus particulièrement dans les papiers de Paul Voituren). Les archives de la ville de Lokeren possèdent quelques pièces de la loge *L'Accord Parfait* (1813-1816). Les archives de la ville d'Audenarde conservent les archives de *L'Aurore*, la loge locale active au début du 19^e siècle (1809-1818). Plusieurs archives épiscopales renferment des archives maçonniques – beaucoup datant du XVIII^e siècle, mais on y trouve également du matériel plus récent – qui a pour la plupart été rassemblé dans le cadre de l'action antimaçonnique.

Par ailleurs, pour la recherche historique sur la franc-maçonnerie, il y a lieu, bien sûr, de consulter les sources conservées par les loges ou les obédiences mêmes. Le centre principal, incluant bibliothèque et archives, est le *Centre d'Études et de Documentation maçonniques*, mieux connu sous le sigle CEDOM / MADOC, qui dépend du *Grand Orient de Belgique*. En principe, le CEDOM / MADOC est uniquement accessible aux francs-maçons, mais les non-initiés peuvent également obtenir l'autorisation de consulter la bibliothèque et les archives dans certaines limites. Les chercheurs et étudiants peuvent adresser une demande écrite au *Grand Orient de Belgique* à cette fin, en décrivant précisément la nature de leur recherche. La demande sera examinée par la Commission administrative du *Grand Orient*, qui décidera d'accorder ou non l'autorisation.

Hormis une collection intéressante d'ouvrages, le CEDOM / MADOC possède également une riche collection de périodiques et une importante collection d'archives. Pour celles-ci, on peut affirmer d'une manière générale que l'autorisa-

tion est accordée sans problème pour la consultation des sources ayant trait à la période antérieure à 1940. La collection d'archives relatives à la Seconde Guerre mondiale est elle aussi facilement consultable. Le CEDOM / MADOC possède également une collection intéressante de coupures de presse.

Les collections détenues au CEDOM / MADOC ont été fortement enrichies parce que les archives saisies pendant la Seconde Guerre mondiale et conservées ultérieurement aux archives Osoby à Moscou, ont été restituées au *Grand Orient de Belgique* quasi intégralement en 2002. Les archives sont réparties en quatre séries, les trois premières étant constituées de manière relativement méthodique, mais la quatrième présente un caractère relativement désordonné. Ce désordre est probablement lié à la façon dont le matériel a été rassemblé pendant la Seconde Guerre mondiale. Les divers recueils contiennent du matériel très varié appartenant aux obédiences (procès-verbaux, rapports, correspondance du *Grand Orient de Belgique*, du *Suprême Conseil*, de la *Grande Loge d'Administration* néerlandaise, etc.) et à leurs contacts internationaux et rassemblent également des sources extrêmement précieuses – dont des registres de procès-verbaux – appartenant à plusieurs loges individuelles. Les recueils concernant les loges gantoises *Le Septentrion* et *La Liberté* sont étonnamment riches, de même que ceux de la loge louvaniste *Constance*. Les archives de Moscou complètent aussi les collections existantes de plusieurs loges wallonnes – par exemple la loge verviétoise *Les Philadelphes*. La collection comprend également des papiers personnels de francs-maçons de renom, dont Eugène Goblet d'Alviella et Charles Magnette. Les fonds sont ouverts à la recherche à l'aide d'un inventaire électronique détaillé consultable au CEDOM / MADOC.

Le CEDOM / MADOC peut également faire office d'intermédiaire avec les loges individuelles qui détiennent parfois des collections considérables: le centre d'études transmet ces demandes, mais la décision concernant l'autorisation de consultation dépend exclusivement de la loge en question. Des collections intéressantes d'archives sont conservées par les loges provinciales, comme *La Parfaite Union* (Mons), *La Parfaite Intelligence et l'Étoile Réunies* (Liège), *Les Philadelphes et le Travail Réunis* (Verviers), *Les Amis de la Parfaite Intelligence* (Huy), *L'Indivisible* (Spa), *Les Amis du Commerce et la Persévérance Réunis* (Anvers), ainsi que par des ateliers bruxellois historiquement importants comme *Les Amis Philanthropes* et *Les Vrais Amis de l'Union et du Progrès Réunis*.

1.4. Publications

Un aperçu des publications maçonniques et antimaçonniques est disponible dans un mémoire dont un exemplaire peut être consulté au dépôt légal de la Bibliothèque royale:

LEMAIRE (M.-E.). *Les publications périodiques maçonniques et antimaçonniques belges. Essai de catalogue collectif*. Bruxelles, 1982.

Les périodiques et les annuaires revêtent une importance particulièrement grande. Ils mentionnent en effet beaucoup plus d'informations que les articles ou les exposés, surtout lorsqu'il s'agit d'éditions antérieures à la Seconde Guerre mondiale. Des rapports circonstanciés concernant les activités des organes direc-

teurs des obédiences, les données sur les activités des loges individuelles, les rapports des assemblées générales maçonniques ou des réunions et les rapports des commissions sont très souvent publiés. Les séries sont faciles à retrouver jusqu'en 1961 (la Bibliothèque royale possède une collection relativement complète), mais les plus récentes ne sont pour ainsi dire jamais détenues par des bibliothèques publiques. S'informer auprès des obédiences mêmes (voir ci-après) peut en partie combler ces lacunes.

Annuaire maçonnique du Gr(and) O(rient) de Belgique, 1840-1852.

Bulletin du Grand Orient de Belgique, 1874-1938.

Cahiers maçonn(ique) du Gr(and) Orient de Belgique. Bulletin intérieur, 1952-1957.

Cahiers du Gr(and) Or(ient) de Belgique, 1957-1961.

Bulletin du Grand Orient de Belgique – Bulletin van het Grootoosten van België, 1962-1971.

Annuaire GOB – Jaarboek GOB, 1972-.

Bulletin de la Grande Loge de Belgique – Tijdschrift van de Grootloge van België, 1961-.

Annuaire de la Grande Loge de Belgique – Jaarboek van de Grootloge van België, 1969-.

Bulletin des Travaux du Suprême Conseil de Belgique, 1864-.

Les quatre obédiences qui ont conclu la convention amicale en 1989 ont un portail commun: www.mason.be. Trois d'entre elles disposent d'un site propre multilingue, à savoir le *Grand Orient*, la *Grande Loge* et la *Fédération belge du Droit humain*: www.gob.be, www.glb.be et www.droit-humain.be.

Les obédiences ou structures maçonniques qui ne font pas partie de ce groupe possèdent un site multilingue: www.glr.org et www.lithoscl.org.

1.5. Publications des sources

La publication commentée des sources maçonniques sous forme d'ouvrages est restée très limitée en ce qui concerne la franc-maçonnerie belge des 19^e et 20^e siècles. Il existe une exception importante à cette règle, à savoir la volumineuse publication de divers documents relatifs à la franc-maçonnerie belge de l'indépendance à 1855:

WITTE (E.) en collaboration avec BORNÉ (F.). *Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX^e siècle, 1830-1855*. Louvain-Paris, 1973.

Quelques sources imprimées ont été récemment mises en ligne. Ainsi, les *Annales chronologiques, littéraires et historiques de la maçonnerie des Pays-Bas* d'Auguste de Wargny, une source essentielle pour l'étude de la période néerlandaise, sont consultables en ligne dans leur intégralité sur le site de la «Digi-thèque» de l'ULB: digithèque.ulb.ac.be/fr/index.html.

Plusieurs publications maçonniques sont également disponibles dans la série de brochures numérisées du 19^e siècle que la Bibliothèque royale met à disposition sur son site (avec les mots-clés «loge», «francs-maçons», etc.): opteron1.kbr.be/lotpubn.htm.

2. Les organisations laïques

2.1. Bibliographie

L'historiographie relative à la libre pensée et aux organisations laïques a beaucoup progressé ces dernières décennies.

DEFOSSE (P.), ed. *Dictionnaire historique de la laïcité en Belgique*. Bruxelles, 2005.

HASQUIN (H.), ed. *Histoire de la laïcité, principalement en Belgique et en France*. Bruxelles, 1994.

DETHIER (H.), VANDENBOSSCHE (H.), eds. *Woordenboek van Belgische en Nederlandse Vrijdenkers I*. Bruxelles, 1979.

DETHIER (H.). Libre Pensée, Franc-Maçonnerie et Mouvements laïques, in VOYÉ (L.) e.a., eds. *La Belgique et ses dieux. Églises, mouvements religieux et laïques*. Louvain-la-Neuve, 1985, p. 31-65.

1789-1989. 200 jaar vrijzinnigheid in België – 200 ans de libre pensée en Belgique. Charleroi, 1989, p. 43-47.

TYSENS (J.), WITTE (E.). *De vrijzinnige traditie in België. Van getolereerde tegen-cultuur tot erkende levensbeschouwing*. Bruxelles, 1996.

FRANSEN (J.). Het Humanistisch Verbond. Ontstaan, uitbreiding en crisis (1951-1961), in *RBHC*, 1998, 3-4, p. 499-525.

Des approches plus théoriques concernant la place de la laïcité au sein du système politique belge sont abordées dans :

WITTE (E.). De specificiteit van het “verzuilingsproces” langs vrijzinnige zijde. De inbreng van de historische dimensie, in *RBHC*, 1982, 1, p. 23-58.

TYSENS (J.). L'organisation de la laïcité en Belgique, in DIERKENS (A.), ed. *Pluralisme religieux et laïcités dans l'Union européenne*. Bruxelles, 1994, p. 55-69.

Pour le 19^e siècle, un article offrant, dans ses annexes, un aperçu des données de fondation et de la tendance des ligues de libres penseurs et de leurs fédérations pourra toujours s'avérer utile. On y trouvera également des données biographiques sur les principaux libres penseurs militants :

WITTE (E.). De Belgische vrijdenkersorganisaties (1854-1914), in *Tijdschrift voor de Studie van de Verlichting*, 1977, p. 127-286.

L'entre-deux-guerres est notamment abordée dans :

TYSENS (J.). Laïcité et pilarisation dans le système politique belge pendant l'entre-deux-guerres, in MIROIR (A.), ed. *Laïcité et classes sociales 1789-1945. En hommage à John Bartier*. Bruxelles, 1993, p. 219-233.

TYSENS (J.). Een Vlaamse inbreng in de vrijzinnige actie rond de schoolkwestie in de jaren '30: van de *Vrienden van het Officieel Onderwijs* naar het *Algemeen Verbond ter Bevordering van het Officieel Onderwijs*, in *RBHC*, 1993, 3-4, p. 353-397.

Plusieurs des grandes controverses lancées par les organisations laïques ont été étudiées dans des ouvrages spécifiques. L'opposition à l'Église autour de la problématique sexuelle et de l'interruption volontaire de grossesse est traitée en détail dans :

- VAN PRAAG (P.). De opkomst van het nieuw-malthusianisme in Vlaanderen, in *TVSG*, 1977, p. 197-220.
- WITTE (E.). Twintig jaar politieke strijd rond de abortuswetgeving in België, in *Res Publica*, 1990, 4, p. 427-487.
- WITTE (E.). De liberalisering van de abortuswetgeving in België (1970-1990), in SCHEYS (M.), ed. *Abortus*. Bruxelles, 1993, p. 21-102.

Concernant les difficultés qui menèrent à la création d'une réglementation légale de la crémation :

VELLE (K.). *Begraven of cremeren. De crematiekwestie in België*. Gand, 1992.

Les conflits autour de l'enseignement et du rôle de quelques associations laïques dans cette problématique sont également abordés en détail dans :

- LORY (J.). *Libéralisme et instruction primaire, 1842-1879. Introduction à l'étude de la lutte scolaire en Belgique*. Louvain, 1979, 2 volumes.
- POLL (L.). *20 jaar Oudervereniging voor de Moraal*. S.l., 1981.
- La Ligue de l'Enseignement et la Défense de l'École publique avant 1914*. Bruxelles, 1986.
- Histoire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, 1864-1989*. Bruxelles, 1990.
- TYSSENS (J.). *Strijdpunt of pasmunt? Levensbeschouwelijk links en de schoolkwestie, 1918-1940*. Bruxelles, 1993.

En ce qui concerne les évolutions plus récentes et les organisations actives à l'heure actuelle, on trouvera notamment des informations utiles – en plus des chapitres dans les aperçus généraux et dans les approches théoriques – dans :

- À la découverte de la laïcité*. Bruxelles, 1983.
- Vrijzinnige verenigingen; wie doet wat?* Bruxelles, s.d.
- WILLEMYNS (R.), ed. *Actuele facetten van vrijzinnigheid in Vlaanderen*. Bruxelles, 1983.
- [MATTHIJS (W.).] ... *Vanzelfsprekend. 35 jaar Humanistisch Verbond*. Anvers, 1988.
- JAVEAU (C.). Une esquisse sociologique de la laïcité en Belgique francophone, in VOYÉ (L.) e.a., eds. *La Belgique et ses dieux, op. cit.*, p. 67-77.
- JAVEAU (C.). Belgique: la laïcité ecclésialisée, in DIERKENS (A.), SCHREIBER (J.-Ph.), eds. *Laïcité et sécularisation dans l'Union européenne*. Bruxelles, 2006, p. 83-88.

2.2. Les organisations

Les premières associations de libres penseurs naquirent à Bruxelles durant les années 1850. Une résistance organisée contre la toute-puissance de l'Église sur les cimetières se développa parmi les intellectuels marginaux et les artisans qui s'étaient déjà engagés dans les mouvements démocratiques, rejoints à l'époque par un contingent d'exilés républicains français. Ils créèrent des ligues dont le but était d'organiser des enterrements civils grâce à un soutien mutuel – aussi bien matériel que moral – au besoin en employant les grands moyens. Leurs objec-

tifs évoluèrent rapidement vers un projet laïque global qui prenait généralement une teneur explicitement politique. C'est dans ce contexte que naquit en 1854 *L'Affranchissement*, une ligue de libres penseurs socialistes révolutionnaires qui se scinda en 1857 et donna naissance à la tendance mutuelliste qui prit le nom de *Les Solidaires*. La bourgeoisie anticléricale était presque entièrement absente de ces groupes. Celle-ci fonda en 1863, toujours à Bruxelles, *La Libre Pensée* qui se situait clairement dans une mouvance plus libérale. Des associations parallèles dotées de caractéristiques politiques et sociales similaires furent créées à partir de ces ligues. Le développement des ligues socialistes constitua un élément crucial dans l'affirmation d'un mouvement ouvrier organisé. Les mêmes réseaux étaient bien souvent utilisés, notamment celui de la Première Internationale. Du côté bourgeois-libéral, le mouvement de la libre pensée se répandit d'abord grâce aux sous-sections de la *Libre Pensée* bruxelloise qui formèrent par la suite des organisations indépendantes. Les réseaux maçonniques jouaient fréquemment un rôle porteur à cet égard : ce n'était, bien sûr, pas le cas du côté socialiste. Il convient d'ajouter que la *Libre Pensée* joua un rôle essentiel dès 1864 dans la création de la *Ligue de l'Enseignement*, un groupe de pression influent dans le domaine de la politique scolaire. Quelques-unes des caractéristiques les plus essentielles de la libre pensée classique étaient donc définies. Elle se développait dans des réseaux distincts sur le plan social et idéologique qui n'avaient, au départ, pratiquement rien à voir les uns avec les autres. Il n'était pas encore question de structures de coupole, pas plus pour l'ensemble du réseau que pour les courants respectifs. C'est la raison pour laquelle il est important d'insister sur le municipalisme caractéristique au 19^e siècle qui marquait encore la libre pensée à l'époque.

Il n'est donc pas étonnant qu'il ait fallu attendre longtemps avant de voir l'apparition d'une construction centrale. Des tentatives dans ce sens furent entreprises dans les années 1860 et 1870 – toujours au sein de la tendance socialiste d'ailleurs – mais elles ne menèrent pas à une structure durable. Les éléments anarchisants étaient encore trop présents. Ce n'est qu'en 1885 qu'une *Fédération nationale des Sociétés de Libre Pensée / Nationale Federatie van Vrijdenkersverenigingen* vit enfin le jour. Cette création n'était pas seulement le fruit d'un rapprochement progressif des deux tendances, en tout cas à Bruxelles où la *Libre Pensée* se mit à recruter un public plus modeste et où une part des ligues ouvriéristes commença à tendre davantage vers la mouvance social-démocrate, elle était certainement due, aussi, à la résistance commune des libéraux et des socialistes contre la politique revancharde du parti catholique qui, en 1884, avait obtenu la majorité absolue dans les deux chambres. Paradoxalement, les trente années d'opposition contre la majorité catholique constituèrent le point culminant de l'action politique et idéologique de la libre pensée. Le nombre de ligues et de partisans augmentant très rapidement, la structure fut renforcée par la création de fédérations provinciales et régionales qui opéraient bien souvent sous la houlette de la fédération nationale, mais qui, dans certains cas, agissaient de manière quasi autonome, comme la *Vlaamse Vrijdenkersfederatie*, à tendance plutôt socialiste, fondée en 1895. Par ailleurs, les liens avec les partis politiques étaient encore relativement forts. En ce qui concerne le POB, il convient d'ailleurs d'ajouter que les ligues socialistes de libres penseurs furent dès le début affiliées au parti.

L'influence politique de la libre pensée commença cependant à faiblir avant la Première Guerre mondiale. L'extension du droit de vote fit qu'il était beaucoup plus intéressant pour les partis «de gauche» de tenter de gagner des votes parmi la partie croyante (beaucoup plus nombreuse) de la population ou même de conclure des alliances politiques avec certaines fractions du monde catholique. Il était pour cela nécessaire de se distancier d'un anticléricalisme organisé. Ces motivations incitèrent les sociétés socialistes de libres penseurs à se désaffilier du POB en 1913.

Ce virage prit un tour définitif avec la Première Guerre mondiale. Alors que les libéraux et/ou socialistes participaient à des gouvernements de coalition avec le parti catholique, l'isolement politique de la libre pensée devint pour ainsi dire total. Seule la *Ligue de l'Enseignement* conservait encore une certaine influence. Il convient de préciser que la Première Guerre mondiale porta un rude coup à la libre pensée. Un certain nombre de sociétés étaient devenues inactives. En pratique, la *Vlaamse Vrijdenkersfederatie* avait été dissoute. La fédération nationale parvint néanmoins à maintenir une continuité organisationnelle non négligeable et à donner au mouvement une nouvelle impulsion à plus long terme. La *Vlaamse Vrijdenkersfederatie* fut refondée en 1929. En Flandre, l'*Algemeen Verbond ter Bevordering van het Officieel Onderwijs* (AVBO) et ses prédécesseurs assurèrent à partir de 1932 l'action laïque dans le domaine de la politique scolaire. Durant les années 1930, les scissions radicales de l'immédiat après-guerre étaient déjà oubliées. La fusion avec la *Fédération athéiste* en 1936 – qui découlait visiblement de l'élan du Front populaire et de son antifascisme affiché – surtout aurait un certain impact, bien que pas aussi favorable que l'on aurait pu le croire au début. La crise qui provoqua la fusion entre les fédérations internationales des mouvements de libre pensée classiques d'un côté et prolétariennes et radicalement stalinisées d'autre part se traduisit immédiatement au sein de la fédération nationale belge. En effet, la propagande stalinienne de la *Fédération athéiste* ne fut pas acceptée par tout le monde. Les choses s'aggravèrent après l'invasion russe de la Pologne en septembre 1939. Étant donné que plusieurs fédérations provinciales menaçaient de partir si aucune mesure adaptée n'était prise contre la *Fédération athéiste*, un congrès décida début mai 1940 d'écarter les représentants de la mouvance stalinienne des organes directeurs nationaux. Cette mesure préserva l'unité au sein de la libre pensée – quelques jours à peine avant l'invasion allemande.

La Seconde Guerre mondiale porta à nouveau un rude coup aux sociétés de libre pensée. Beaucoup de militants ne survécurent pas à leurs activités au sein de la Résistance. En outre, la libre pensée classique souffrit – comme partout ailleurs en Europe – d'une concurrence au sein même du champ laïque. L'événement clé fut la fondation de l'*Humanistisch Verbond* en Flandre en 1951. Le HV était créée sur le modèle de son homonyme néerlandais, auquel quelques intellectuels laïques flamands s'étaient déjà affiliés peu après la guerre. L'humanisme laïque était un peu plus modéré (la suppression du budget du culte n'était plus ouvertement exigée), se profilait comme favorable à la juxtaposition des courants idéologiques plutôt qu'à la lutte contre l'Église et était également beaucoup plus intellectualiste.

La libre pensée continua à être actif au sein d'une *Vrijdenkersunie* flamande et d'une fédération nationale francophone quelque peu exclusive. Ces activités durèrent jusqu'à la fin des années 1970, mais elles furent progressivement isolées. C'est ce qui apparut lorsque les émissions de radio réalisées depuis 1933 par des libres penseurs furent reprises par la tendance humaniste intellectuellement bien plus performante. Le HV donna entre-temps naissance à plusieurs sous-organisations qui assumaient des missions partielles spécifiques et qui devaient contribuer d'une manière ou d'une autre à la réalisation d'un espace social adapté aux personnes sans appartenance religieuse. Apparurent par exemple l'organisation de jeunesse *Humanistische Jongeren* (HJ), l'organisation *Oudervereniging voor de Moraal* (OVM) qui connut un grand succès et, par la suite, quelques organisations qui souhaitaient opérer dans la sphère des services moraux. Une activité spécialisée fut d'abord développée, à savoir la *Stichting voor Morele Bijstand aan Gevangenen* fondée en 1964 par des Flamands et des francophones. En 1970, suivit la *Stichting voor Morele Lekenbijstand*, qui intervenait dans les hôpitaux. À partir de 2004, une nouvelle concentration de pouvoirs eut lieu sous l'influence des nouveaux règlements relatifs au subventionnement des réseaux d'animation socioculturelle des adultes : citons à titre d'exemple la fusion des anciennes structures HV et OVM en une nouvelle ASBL intitulée *Humanistisch Vrijzinnige Vereniging*.

Du côté francophone, la conversion au modèle hollandais se fit beaucoup moins aisément. Dans les années 1950, la contestation envers l'ancienne fédération nationale n'avait pas encore adopté la même optique résolument humaniste qui dominait au Nord, malgré quelques amorces dans ce sens. D'une manière générale, on s'en tenait encore bien souvent à une approche rationaliste relativement classique, comme en témoigne la fondation de l'*Union rationaliste* en 1957. La nouvelle méthode de travail s'imposa définitivement dans le milieu francophone durant les années 1960. Un certain nombre d'associations francophones, comme la *Fédération des Amis de la Morale laïque* (FAML), adoptèrent alors la vision de leurs pendants flamands.

Les organisations laïques francophones rejoignirent en 1969 une structure fédérale relativement complexe intitulée *Centre d'Action laïque* (CAL), qui en 1975 absorba également les restes de l'ancienne *Fédération nationale*. Ce phénomène de rassemblement eut également lieu en Flandre : la fondation définitive de l'*Unie Vrijzinnige Verenigingen* (UVV) en 1971 – une première ébauche en 1966 n'eut aucun résultat durable – devait fédérer la HV, les sous-organisations toujours plus nombreuses et d'autres associations sympathisantes (d'abord le *Willemsfonds*, puis le *Vermeylenfonds*) dans le but de prétendre à la représentativité des organisations laïques, niée de toutes parts à cette époque. Cela motiva en 1972 la création du *Conseil central des Communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique*, généralement appelé *Conseil central laïque*, un organe de coordination permettant au CAL et à l'UVV d'agir ensemble face aux pouvoirs publics. L'objectif était la reconnaissance officielle de la laïcité qui devait permettre un subventionnement des activités.

Ces activités ne cessaient d'ailleurs de s'élargir et commençaient à se propager sur le terrain socioculturel, grâce à la création du *Humanistisch Vrijzinnig Vormingswerk* et, plus tard, à l'organisation plus large *Vrijzinnige Koepel* d'une

part, ainsi que grâce à l'optique élargie de la *Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente*. L'accent était toutefois surtout placé sur les services moraux. Cette option était d'ailleurs beaucoup plus explicite en Flandre que dans les associations francophones. Dans un premier temps, des tentatives furent entreprises en vue d'adapter la législation sur les fabriques d'église, mais durant les années 1970, une modification de l'article 117 de la Constitution était de plus en plus clairement souhaitée. Cette révision prit du temps. Une solution provisoire fut atteinte avec la loi du 23 janvier 1981 qui garantissait un premier ensemble de subsides. Celui-ci permit aux coupoles laïques de donner suite à l'institutionnalisation envisagée – à un niveau modeste. Cette approche fut toutefois couronnée au printemps 1993 grâce à la révision tant attendue de l'article 117 (plus tard renommé article 181), qui reconnaissait la communauté «non confessionnelle». Les négociations entre les structures de coupole et l'État fédéral sur la façon dont cette reconnaissance devait prendre forme officiellement et surtout financièrement débouchèrent sur un règlement qui fut inscrit dans la loi du 21 juin 2002.

2.3. Archives

Les Archives générales du Royaume conservent le registre de procès-verbaux de *L'Affranchissement*, repris dans une publication de sources. Plusieurs documents interpolés n'ont pas été publiés, car ils étaient d'origine plus récente. D'autres pièces d'archives de *L'Affranchissement* ont été retrouvées dans les archives Osoby à Moscou: elles ont été restituées à l'AMSAB-ISG. Il s'agit de cinq dossiers datant de la période 1873-1919 et renfermant des registres de procès-verbaux, des listes de membres et des livres de caisse.

L'AMSAB-ISG conserve également les archives de la libre pensée socialiste gantoise (1880-1978) où l'on trouve également des documents relatifs à la *Vlaamse Vrijdenkersfederatie*. Dans le même institut, ont également été déposées des archives de la société de libre pensée *De Rede* de Renaix (1900-1958). L'AMSAB-ISG conserve également des archives d'après-guerre de diverses organisations laïques ostendaises, notamment *Humanistisch-Vrijzinnig Vormingswerk en Oudervereniging voor de Moraal* (1980-1984). Il est également possible d'y consulter les papiers de César De Paepe, Willy Calewaert en Marthe Van de Meulebroeke qui renferment plusieurs documents sur la libre pensée et la laïcité. Les archives privées de Michel Oukhow sont elles aussi riches.

L'Institut Émile Vandervelde (IEV) conserve une intéressante collection de brochures rationalistes, dont plusieurs comptes rendus de congrès et des publications sur l'affaire Ferrer (un inventaire est à consulter sur le site web de l'institut). Plusieurs documents sur la libre pensée avant 1914 se trouvent dans les papiers de Léon Furnémont, député socialiste et militant laïque. Il s'agit de quelques lettres et d'imprimés divers (l'inventaire se trouve également sur le site web de l'IEV).

Le Liberaal Archief conserve les archives du *Willemsfonds* qui, pour la période d'après-guerre, contiennent également de nombreux documents sur la laïcité. Cet organisme détient également des documents d'archives de diverses écoles laïques libres de Flandre-Occidentale (Fröbeltje à Bruges, l'école Desmet de Courtrai, l'institut Tant-Roels de Roulers). Le Liberaal Archief conserve également les archives relativement riches de la section provinciale de Flandre-Occidentale

de l'*Algemeen Verbond ter Bevordering van het Officieel Onderwijs* (AVBO). On y trouve encore les archives de l'*Algemeen Kledingwerk voor Antwerpens Officiële Scholen* (des inventaires sont à consulter sur le site web du Liberaal Archief). La *Ligue de l'Enseignement (et de l'Éducation permanente)* a, dès le début, apporté un grand soin à ses archives. Elles sont conservées par la Ligue elle-même et sont classées par année. Chaque année est subdivisée en fonction de l'organe directeur, du type de documents, etc.

La *Federatie der Centra voor Geboortenregeling en Seksuele Opvoeding* conserve quelques documents d'archives qui peuvent revêtir un intérêt dans ce domaine de recherche: il ne s'agit pas, à strictement parler, d'une association «laïque», mais les racines de cette organisation – fondée en 1955 sous l'intitulé *Belgische Vereniging voor Seksuele Voorlichting* – se situent bien dans les milieux laïques. Il convient à cet égard de souligner le rôle important de, entre autres, Lucien De Coninck et Vogelina Dille-Lobbe.

L'Institut d'Histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES) à Seraing possède des documents du *Cercle La Libre Pensée «La Fraternelle»* de Jemeppe-sur-Meuse (1934-1962) et de la *Société de Libre Pensée «La Raison»* de Dison (1879-1920). L'IHOES conserve aussi des papiers de Willy Peers (1924-1999) et du *Comité national Willy Peers contre les Poursuites en matière d'Avortement*.

Du côté néerlandophone, la situation concernant la conservation des archives laïques par les organisations laïques a longtemps été relativement chaotique. L'ancien service d'archives et de documentation du HV détenait une collection limitée d'archives relatives aux premières années de la fédération, rassemblées pour la plupart par l'ancien directeur Walter Matthijs. De nombreux documents semblent néanmoins avoir été détruits ou avoir disparu. Par l'établissement en 2012 du CAVA, *Centrum voor Vrijzinnige en Academische Archieven* (une coopération entre les archives de l'université et le *Centrum voor Vrijzinnig Humanistisch Erfgoed*) à la VUB, une conservation bien plus efficace est devenu possible. À côté d'une large collection de périodiques laïques et d'autres sources imprimées, de nombreuses archives humanistes et laïques y sont conservées, même de diverses sections locales. Il s'agit, d'une part, des associations estudiantines laïques, de l'autre du *Humanistisch Verbond*, du *Humanistisch-Vrijzinnig Vormingswerk* et du *Humanistisch-Vrijzinnige Vereniging* (ainsi que de diverses associations plus petites qui étaient liées aux précédentes), de *deMens.nu – UVV*, de l'ASBL *Het Vrije Woord* (les émissions radio-télévisées laïques) et du *Oudervereniging voor de Moraal*. CAVA conserve aussi quelques collection de documents personnels de militants laïques (des inventaires se retrouvent grâce au online catalogue enligne sur www.cavavub.be).

2.4. Publications

Le Libre Examen. Bruxelles, 1865-1868.

Bulletin de la Ligue de l'Enseignement. Bruxelles, 1865-1962.

La Raison. Bruxelles, 1889-1900.

De Rede. Gand, 1895-1911.

La Pensée. Bruxelles, 1905-1982.

Ligue de l'Enseignement – Documents. Bruxelles, 1906-.

- La Crémation*. Bruxelles, 1907-.
Le Penseur. Liège, 1925-1930.
La Raison. Bruxelles, 1925-1930.
De Tribune. Anvers, 1911-1931.
De Denker. Anvers, 1932-1936 (parution irrégulière).
La Cravache. Bruxelles, 1933.
De Vrijdenker. Anvers, 1936-1940, 1947-1980.
De Vrije Gedachte. Anvers, 1945-1946.
Diogenes. Anvers, 1953-1958 (HV).
Pro of contra. Bruxelles, 1955-1981 (HJ).
Het Vrije Woord. Anvers, 1956- (HV, HV + OVM).
De Moralist / Mores. Anvers, 1959-2006 (Werkgroep Leraars Ethiek).
Ouderblad. Anvers, 1961-1974 (OVM).
De Vrije Micro. Anvers, 1963-1996.
De Hu. Bruxelles, 1973-1999 (HJ).
Nitro. Bruxelles, 1982-1999 (HJ).
Antenne. Kontaktblad voor Morele Dienstverlening. Bruxelles, 1983-2014.
UVV-Info. Bruxelles, 1984-2011.
Bindteken. Bruxelles, 1984-2000 (Vrijzinnige Koepel).
Starter. Bruxelles, 1984-1992 (Vrijzinnige Koepel).
Samenspel. Anvers, 1996-2001 (Oudervereniging voor de Moraal).
Echt. S.l., 2007-2010.
deMens.nu Magazine. Bruxelles, 2012-.
La Tribune laïque. Bruxelles, 1962- 1993 (Ligue de l'Enseignement).
Éduquer – Tribune laïque. Bruxelles, 1993- (Ligue de l'Enseignement).
La Pensée et les Hommes. Bruxelles, 1957-2007.
Morale laïque. Bruxelles, 1967- (FAML).
Bulletin de Liaison. Bruxelles, 1972-1982 (CAL).
Bulletin du CAL. Bruxelles, 1983-1987.
Espace de Libertés. Bruxelles, 1991- (CAL).
Passerelles. Bruxelles, 1994-2013 (CAL).
Bulletin de Liaison – CAL Brabant wallon. Wavre, 1996-1999.
CALepin. Wavre, 2000- (CAL).
Bruxelles Laïque Échos. Bruxelles, 2000- (CAL).

La coupole des associations laïques flamandes, l'UVV, dispose d'un site très détaillé: www.uvv.be. Le site de l'UVV compte également un portail intéressant vers les sites des associations membres: www.uvv.be/uvv5/top2/fram08.html. Un site important parmi celles-ci est celui de l'*Humanistisch-Vrijzinnige Vereniging*, successeur de l'*Humanistisch Verbond*: www.h-vv.be. La coupole des associations francophones, le CAL, possède également un important site internet, dont la page d'accueil est dotée d'un portail vers les autres associations laïques francophones: www.ulb.ac.be/cal/indexlaicite.html.

2.5. Publications de sources

Le registre de procès-verbaux de la plus ancienne association de libres penseurs *L'Affranchissement* pour la période 1860-1875 est publié en intégralité dans :

WOUTERS (H.), ed. *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865)*. Louvain-Paris, 1966, p. 224-317.

Les autres publications de sources de Wouters concernant le premier mouvement ouvrier contiennent plusieurs rapports rédigés par des délégués sur les activités des fédérations (bruxelloises) de libres penseurs.

